



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 juin 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 05/06/2007

D - 20070314

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 4 juin Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ (présente jusqu'à 16h00), M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (présent jusqu'à 16h25), Mme Michèle DELAUNAY (présente jusqu'à 16h25), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD (présent jusqu'à 16h25), Mme Martine DIEZ (présente jusqu'à 16h25), Mme Brigitte NABET (présente jusqu'à 16h25), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE (présent jusqu'à 16h25), M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

M. Jean-Charles BRON, Mme Martine MOULIN-BOUDARD,

Fourniture de pièces détachées, accessoires et prestations de réparations. Signature des marchés. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'assurer l'approvisionnement des pièces détachées et la réparation des véhicules, outillages spécifiques, grues, bennes à ordures ménagères, gérés par le parc automobile, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert sur la base d'un dossier de consultation élaboré par ce service.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot 1 : Acquisition de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation pour véhicules équipés du gaz de pétrole liquéfié (GPL) et/ou de climatisation, société CLIMATIC AUTO Sarl.

Lot 2 : Acquisition de matériels de câblage électriques, électroniques et outillages spécifiques pour tous types de véhicules et engins, société BERNER.

Lot 3 : Acquisition de pièces détachées, accessoires et prestations de réparation pour cyclomoteurs, motocycles, scooters et cycles de marque HONDA ou équivalent et autres. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot 4 : Prestations de réparations et acquisition de pièces détachées de nacelles élévatrices, hayons élévateurs. Faute de réponse satisfaisante, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot 5 : Prestations de réparations et acquisition de pièces détachées de grues hydrauliques de marque HIAB ou équivalent. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

Lot 6 : Prestations de réparations et acquisition de pièces détachées de grues hydrauliques de marque PALFINGER ou équivalent. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert.

Lot 7 : Prestations de réparations et acquisition de pièces détachées de bennes compactrices à ordures ménagères, société SEMAT.

Lot 8 : Prestations de réparations et acquisition de pièces détachées de gravillonneuse de marque MAUGUIN ou équivalent. Faute de réponse, ce lot sera relancé en appel d'offres ouvert

Afin d'apporter une plus grande souplesse dans ce type de maintenance, les marchés à bons de commande seront conclus sans minimum et sans maximum, jusqu'au 20 février 2008 et pourront être reconduits expressément 3 fois, selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 020, article 60639.

ADOpte A L'UNANIMITE DES PRESENTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 4 juin 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire

